



...en direct

du Comité d'Entreprise

Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Expression syndicale des élus *Sud* – comité d'entreprise du 28 juin 2013

Premiers contacts des élus avec Jean-Marc CARCELES

le nouveau Président du Directoire de la CEBPL

Le fait marquant de cette séance fut la venue de Jean-Marc CARCELES. L'homme du Sud, il arrive de la caisse d'épargne Languedoc Roussillon, s'est rapidement présenté. Il a ensuite justifié sa présence en indiquant que le comité d'entreprise est une institution de l'entreprise qui a un rôle à jouer. Que ce rôle est clairement défini. Les prérogatives du comité doivent être respectées. Selon Mr CARCELES, les élus sont là pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise. Voilà des premières déclarations bien légalistes mais pas vraiment très révolutionnaires.

Mr CARCELES s'est ensuite appuyé sur les chiffres et performances de la CEBPL pour convenir que l'entreprise était en bonne santé. Il a déclaré que ces résultats n'étaient qu'une photographie à un moment donné et qu'il fallait les confirmer en étant toujours performant pour assurer la pérennité de l'entreprise.

L'avenir nous dira rapidement ce que veut dire « être performant » selon le nouveau Président du Directoire, La course à l'échalote pour obtenir encore plus de ventes et de résultats immédiats va-t-elle se poursuivre ou bien va-t-on voir apparaître une nouvelle politique commerciale ? Nouvelle politique qui serait plus respectueuse des clients avec une approche globale des besoins du client (pas uniquement en théorie), plus respectueuse des salariés qui ne seraient plus sommés de vendre coûte que coûte pour remplir leurs fiches d'activité.

Des échanges avec les élus ont donné l'occasion à Mr CARCELES de donner sa vision sur différents sujets.

A propos du maintien au niveau actuel du nombre d'agences et de points de vente en CEBPL, Mr CARCELES indique qu'une réflexion est en cours. Celle-ci devrait tenir compte des évolutions des canaux de distribution, mais il n'y aurait pas de révolution lourde à court terme. Par ailleurs, au plan national un nouveau plan stratégique va être dévoilé au second semestre avec une étude sur le « réseau du futur ». La CEBPL subira-t-elle les décisions nationales ou aura-t-elle son pouvoir de décision ?

Sur les interrogations des élus à faire du résultat pour du résultat et avoir en permanence la volonté de descendre toujours le coefficient d'exploitation, sans pour cela récompenser en retour le travail des salariés, Mr CARCELES a encore une fois répondu que c'était pour pérenniser la CEBPL et permettre le respect des accords tel que l'intéressement. Cette réponse est assez évasive surtout lorsque l'on connaît les augmentations diverses et variées des membres du directoire ces dernières années. A propos, il se dit que le salaire du président du directoire a été augmenté de quelques milliers d'euros pour 2013, cette décision a été prise lors d'un COS de ce début d'année.

Sur la communication et le droit d'expression dans l'entreprise, Mr CARCELES a déclaré que bien que depuis peu à la CEBPL, il avait l'impression d'une entreprise ouverte. Les élus lui ont alors rappelé la récente interdiction pour les organisations syndicales de communiquer par papier dans l'entreprise (hors période électorale) et aussi le fait que lors des réunions que ce soient dans les groupes commerciaux ou lors de réunions régionales, il n'y avait pratiquement pas d'interventions des salariés à part quelques « scénettes » préparées à l'avance par la hiérarchie.

Sur les conditions de travail et le mal être de certains collègues, les élus ont demandé au président du directoire ce qu'il comptait faire pour bien appréhender la réalité du terrain. Mr CARCELES a répondu qu'il s'appuiera sur les managers qui pour lui sont la colonne vertébrale, mais que cette colonne ne serait pas sa seule source d'information. Il a aussi souhaité que le mot souffrance au travail soit moins employé, tout en reconnaissant que certains pouvaient « être mal dans leurs baskets ».

Voilà ce n'était qu'une première découverte. Notre organisation syndicale Sud, va être reçue par Mr CARCELES début Juillet. Vos représentants ne manqueront pas d'évoquer les sujets qui vous tiennent à cœur tels que les ouvertures tardives en agence, les exigences commerciales extrêmement fortes qui entraînent de nombreuses dérives de la part de certains managers, les faibles rémunérations des premières catégories de salariés avec en particuliers les salaires des jeunes embauchés.

L'arrivée du nouveau Directeur va-t-elle être l'occasion de mettre en place des changements profitables aux salariés, à l'entreprise et à ses clients. Vous devriez très vite le savoir...

Les élus Sud au comité d'entreprise :

Isabelle CORDIER- Elisabeth LE FAUCHEUR - Gilles DURAND - Dominique GUILLOUX - - Yves LE COSSEC - Pierre MENEZ- Serge PEDRAU - Hervé TESSIER **Le représentant syndical SUD :** Claude CORBEL

SUD Caisse d'Epargne Bretagne – Pays de Loire

www.sudbpce.com

Nantes – dom 55951 -

☎ 02 72 20 34 87

☎ 02 40 16 95 28

✉ sud.cebpl@orange.fr

Vannes – dom 22350 -

☎ 02 22 07 50 56

☎ 02 97 01 58 24

✉ claud.corbel@aliceadsl.fr

Rejoignez-nous sur Facebook